

# MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES MAJEURS

Formation certifiante  
Accès : BAC+2

## DESCRIPTION DU MÉTIER

Le mandataire judiciaire à la protection des majeurs est un professionnel agréé inscrit sur des listes départementales (préfecture) qui, après avoir prêté serment, exerce son activité auprès des personnes que leur état ou capacité empêche elles-mêmes de réaliser des actes de la vie civile.



### CHAMPS D'INTERVENTION

- Secteur de la gérontologie
- Secteur du handicap
- Secteur de l'addiction



### COMPÉTENCES REQUISES

- Capacité relationnelle
- Sens des responsabilités
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité organisationnelle



## PROGRAMME DE LA FORMATION

### Formation théorique :

DF1 : Juridique.

DF2 : Gestion.

DF3 : Protection de la personne.

DF4 : Mandataire judiciaire à la protection des majeurs.

### Formation pratique :

10 semaines de stage (350h).

### ● Durée :

9 mois

### ● Pour candidater :

[www.itsranet.itsra.net](http://www.itsranet.itsra.net)

Epreuve orale

### ● Statuts possibles :

Formation continue

Demandeurs d'emploi

## POUR PLUS D'INFOS :



[formsup@itsra.net](mailto:formsup@itsra.net) - 04 73 17 01 12



Allez sur le site [www.itsra.net](http://www.itsra.net)



Institut de Travail Social de la Région Auvergne  
62 Avenue Marx Dormoy  
63000 Clermont-Ferrand